

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et artistiques de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progress.

PARAISSENT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, \$1
Aux deux publications réunies, \$2
Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il soit.
Prix des annonces.
Six lignes et au-dessous, première insertion, \$4
Deux lignes et au-dessous, première insertion, \$3
Au-dessous par lignes, \$2
Toute insertion subséquente, le quart du prix (à franchir le premier jour.)

Nous sommes forcés de remettre au prochain numéro, la continuation du feuilleton LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

TROISIÈME MANIFESTE DE M. L. J. PAPINEAU.

VENDREDI, 19 MAI 1848.

Au Directeur de l'Azénir.—Monsieur,
Je ne vois qu'aujourd'hui, la *Minerve* d'hier, et la avec ébahissement le péril effort que fait le ministère pour essayer à établir, quo je suis en contradiction avec moi-même, dans mes deux manifestes ainsi qu'il nomme deux écrits, signés par moi, parce qu'il y a cinq mois, j'ai loué quelques uns des hommes qui le composent, et que je les blâme aujourd'hui. Je réponds je les connais mieux aujourd'hui, que je ne les connaissais alors; ils ont fait depuis qu'ils sont au ministère, tout ce qu'il fallait faire, pour prouver qu'ils n'ont pas la capacité, ni la probité politiques, que je leur supposais. Je les louais, parce que je les croyais attachés aux principes, qu'ils avaient librement défendus avec moi, jusqu'en mai huit cent trente-sept. L'égalité de droits pour nous Canadiens-Français, avec nos co-sujets de toute autre origine; ils ont depuis répudié ce principe et tout ce glorieux passé. Je les louais sur le noble désintéressement avec lequel, ils avaient résigné leurs charges, je les croyais peu attachés au pouvoir. Ils y sont montés inconstitutionnellement, puis qu'après des arrangements préliminaires pris avec le Gouverneur, et avant leur acceptation finale, qui seul rendait leurs sièges vacants, ils ne sont pas venus soumettre à la Chambre, le programme de leurs principes politiques, ni leurs vues de réformes législatives et administratives. Ils sont si aveuglement attachés, au pouvoir, qu'ils le gardent à la condition honteuse, d'être légalement et rationnellement considérés, comme approuvant en leur entier, toutes les clauses d'oppression contre le Bas-Canada, qui a été avoué par ses auteurs, puisque c'est d'eux qu'ils acceptent des commissions, sans réserve, sans explications, sans conditions aucunes. A cinq mois de distance, j'ai loué et j'ai blâmé des hommes qui portent les mêmes noms; mais qui se sont montrés un jour, sous un drapeau d'emprunt; et plus tard sous leur véritable drapeau, aussi distincts l'un de l'autre, que l'est le rouge de la robe, d'après la belle appréciation de tous deux, par M. de La Martinière.
Il n'y a de contradiction, que chez eux, non chez moi. J'ai loué des masques, je blâme des visages. J'ai loué Tartuffe, quand il n'avait fait que distribuer de l'eau bénite, je le blâme, après qu'il a voulu perdre son bienfaiteur, séduire sa femme et épouser sa fille. Il y a de la petitesse et de la malhonnêteté, à vouloir gouverner par des partis, quels qu'ils soient; par des noms propres, quels qu'ils soient. Il faut gouverner par la justice toujours, et par l'opinion. Il n'y a que ceux qui n'aiment pas la justice, qui redoutent l'opinion publique, éclairée par la discussion.

Parce que j'ai repoussé la louange d'une feuille tory, il ne s'en suit pas que je doive faire attention aux attaques éditoriales, et autres attaques anonymes et pseudonymes de la presse ministérielle, qui s'intitule libérale. Je pense qu'aucune feuille tory, qu'aucune portion de cette presse démodée, qui à l'unanimité depuis 1808 à 1848, a proclamé que les Canadiens-Français n'étaient bons qu'à être charriés d'eau, et hachés de bois, devaient être maintenus dans l'infériorité politique, à laquelle ils ont été assujétis depuis 1763, qu'irrévocablement et bien vite, produiraient l'acte d'Union, et tous ceux qui en profitent, qui l'exécutent, et qui le font fonctionner, ne me portera le coup traitre, de me louer de nouveau. Je pouvais donc leur répondre une fois pour toutes, sans m'exposer à gaspiller trop de mon temps. En professant combien étaient vives, mes préférences pour les institutions électives républicaines, dont avaient joui les Colonies anglaises du Connecticut, Rhode Island, et autres de la Nouvelle-Angleterre; combien j'étais Anti-Unionnaire, quant à l'Irlande et quant aux Canadas; combien j'étais orgueilleux de mon origine française; combien j'étais fier de mes vertueuses compatriotes Canadiennes-Françaises et de notre nationalité; combien j'étais invinciblement attaché à nos institutions, à notre langue, à nos droits; malgré l'Angleterre, malgré le Haut-Canada, malgré les quelques déserteurs, qui par calcul, ou par impéritie secondent les antipathies de l'Angleterre et la cupidité du Haut-Canada, pour consommer la ruine et l'abaissement du Bas-Canada, j'étais tout prêt à la presse hostile à tous ces sentiments, de se placer dans une situation trop ridicule pour elle, trop offensante pour moi, celle de me louer une seconde fois. Mais les *picoterie* de la presse ministérielle, ce serait toujours à recommencer. Je n'y ferai donc que rarement attention et quand bon me semblera.
Je ne donnerai pas sur les doigts des garçons lettrés ou typographes, employés à ranger méthodiquement des types, ou des paragraphes dictés, qui leur sont grassement payés; mais je ne

baisera pas la main corrompue qui les soudoie, et ne subirai pas l'influence dictatoriale qui les inspire.
Le *Pilot*, la *Minerve*, les *Mélanges dits Religieux*, la *Revue* et le *Journal de Québec*, se sont accordés à dire que j'avais exercé la dictature. Je prends acte du compliment flatteur dont ils m'honorent. Un aussi judicieux accord entre cinq feuilles, prouve qu'une seule forte tête, le commandant en chef, a fait cette découverte, et a passé le mot d'ordre à tous ses subalternes. A-t-il jamais été soumis à mon impérieux commandement? Il n'était peut-être que le petit caporal, quand j'étais le sublime dictateur, et il pense que la justice rétributive, veut qu'à mon tour, je sois son petit caporal. Je ne dis pas non. Si j'ai eu la dictature, et si l'y est soumis, il sait bien que j'ai jamais fait usage d'un soldat pour intimider, ni d'un louis pour séduire qui que ce soit. Ces ressources manquant pour le subjuguer, je n'en connais pas d'autres, que celles d'une raison cultivée, s'adressant à des hommes honnêtes, capables de l'aimer et de l'appuyer. A-t-il de tels moyens? Qu'il en fasse usage, et je me soumettrai. Tels ont été les membres de cette respectable majorité de mes collègues, dont j'ai souvent pris les opinions, qui ont souvent pris les miennes pendant de longues années jusqu'en 1837. Il n'y a qu'un impérialisme bien grossier, qui oserait dire d'auteur d'eux, qu'ils ont voté avec moi, contre leur conviction; ou un sot bien avili, qui oserait dire; oui, c'est vrai, c'est le cas, je le sais, car cet homme là, c'est moi. Cette majorité n'inspirait pas aux places; elle ne s'inspirait que de l'amour de la justice et du pays et d'une solide argumentation. Ces ressources manquent donc aux ministres, puis qu'ils ont recours à l'injure, au mensonge, et au terrorisme, pour gêner la liberté de la discussion, et pour exorciser le fantôme de ma future dictature, qui les épouvante, les pultrons! les superstitieux!
Les cinq journaux à leur solde toujours, et de leur composition souvent, ont eu l'outrecuidance de dire au peuple, «taisez-vous tout est bien; taisez-vous l'Union nous a sauvés; l'Angleterre est juste, soyez reconnaissants; l'Angleterre est forte, vivez dans le mutisme et le tremblement, car ce sont les patrons libéraux qui disposent de nous, qui disposent aussi de ses forces, de ses veuances. Leur tout petit outil de Québec, a grogné la proclamation ministérielle, en termes encore plus colères, car il dit, «taisez-vous, ou craignez l'échafaud.» Il était venu s'aboucher avec eux à la veille de l'Assemblée de Québec. Etait-ce pour l'arrêter, en faisant croire qu'il révélait la dernière délibération du cabinet, convoqué extraordinairement, afin de profiter de son opportune présence fortuite, pour apprendre ce que l'on disait de tous et de chacun de ses membres? Le plat courtisan leur aura dit que l'on était émerveillé dans Québec, de leur savoir vivre et de leur savoir faire; et que de cette assemblée qui leur avait inspiré une panique, sortait leur glorification. Tous leurs journaux, d'annoncer qu'elle était convoquée pour entendre, non le chant du départ; mais les chants de triomphe, sur leur adresse à s'esquiver des embarras d'une session; des hymnes de reconnaissance, de ce que par cette adroite tactique, ils avaient empêché, que le parlement ne fit au pays le mal, que les ministres seuls, étaient bien compétents à lui infliger.
J'ai aimé cette réclame des journaux. Elle plaçait le ministère dans l'attitude, d'infériorité, vis-à-vis du peuple son maître, qu'il aurait dû avoir le bon sens de ne jamais repudier, ni vis-à-vis du public, ni vis-à-vis des représentants ses autres maîtres. Hélas, il y en a bien d'autres maîtres dans Downing street et ailleurs, et dans son propre sein, ou un collègue transcrit peut les forcer, moins pour la bonne administration de la justice, que pour avoir la paix chez-eux, afin de décorer de l'épave du juge. Cet avis pompeux des journaux annonçant que l'Assemblée était convoquée pour exprimer sa confiance dans les ministres n'était dans le fait, que leur humble supplice, disant aux citoyens, par pitié ne nous oubliez point; ingéniez vous à trouver le moyen de dire de nous un peu de bien, et si en bonne conscience, vous ne le pouvez pas, n'en dites qu'un peu de mal; c'est moins mortifiant, que le mépris du silence. Il y a eu devant l'Assemblée de longs récits de leurs péchés d'omission et de commission, qui étaient en effet l'exacte contre partie, avec aggravation, de tout ce qu'ils avaient reproché à leurs dévanciers, ce qui a excité les plus vifs applaudissements, contre eux. Les gens disaient mordus d'un chien ou d'une chienne; mangés par les Unionnaires tories ou par les Unionnaires libéraux, ils nous prouvent aussi bien les uns que les autres, que les meilleurs d'eux ne valent rien, quand ils sont en place, dominés qu'ils sont, par les vices inhérents au système mauvais, qu'ils veulent nous faire trouver bon. Responsabilité et dépendance coloniale, sous lord Russell, Edward Ellice, et ses souffleurs en Canada! Comédie qui jure contre le bon sens, pour le malheur du peuple, et pour le déshonneur des bouffons qui y prendront les allures et les grands airs de ministres.
Les journaux subventionnés à même les fonds publics, secrets ou inaperçus dans le chaos de

la banqueroute, crient, voyez comme les patrons libéraux qui nous soudoient, sans l'aide desquels la plupart d'entre-nous, devions finir avec la fin de l'an dernier, sont des hommes pratiques et de rusés diplomates. Quand ils ont agi d'après leurs convictions, et les vœux du peuple, ils étaient cachés, fugitifs, rebelles, leurs têtes mises à prix. Quand ils méprisent les maux du peuple, et déguisent leurs convictions, ils sont loyaux, ils sont ministres, et leurs fortes têtes pour leurs grands services, sont payés au double, de ce que l'on offrait pour les faire tomber.
Ils disposent pour les dépenses civiles annuelles, d'un patronage, qui à proportion de notre population, est cinq fois plus grand, que celui du plus corrompue des gouvernements, le leur excepté, celui de l'Angleterre. Ils sont maîtres de la direction de l'Armée; maîtres des volontaires de 1837; maîtres de tout le revenu et de tout le crédit de la province, pour des améliorations prodigieuses à leurs partisans du Haut-Canada, refusées à leurs adversaires, fussent-ils les neuf dixièmes de la population du Canada; Ils sont les procureurs généraux du pays, maîtres des shérifs et des jurés; maîtres de l'indictement et de l'information; maîtres partout de dix imprimeries patronisées, contre le petit nombre de celles qui conservent leur noble indépendance; maîtres de tous les hommes qui sont convoqués de les servir, à gros et à petit prix, contre un utopiste, contre un naïf impraticable, langage diplomatique, parlementaire; incorruptible, idiome vulgaire; et ils mentent, ils complottent, ils écumant, ils pâlisent, ils jettent l'épave dans toutes les âmes timorées, dans tous les esprits crédules, en vue de l'apparition d'un spectre, dictateur formidable, que leurs journaux depuis Québec jusqu'à Sandwich, vont vouer à l'exécration publique; que leurs alliés, de Cauchon à Prince, sont prêts à pendre ou fusiller, sur un de ces signes de tête écumants, du Napoléon Canadien, ou du Jupiter Olympien!
Annuit, et totum nuta, tremefecit Olympum.
Ce que j'écris de temps en temps, quand et comme bon me semble, je l'écris toujours sous mon nom propre, parce qu'un représentant comptable, de ses opinions, doit penser tout haut; et dire ce qu'il croit être conforme aux vœux et aux intérêts du peuple. Si mes opinions ne sont point fondées, il est bon qu'elles tombent; mais ce n'est ni la suggestion de la *Minerve*, ni les longues vues de la *Revue*, ni la foi et le sentiment religieux des martyrs, dans les *Mélanges* de l'évêché, discrètement livrés à la seule direction d'un encyclopédiste de dix-huit; ni le libéralisme né du christianisme, comme l'interprète l'apostolique Cauchon, qui établissent le règne du nouvel évangile, à l'usage des gouvernements responsables comme le nôtre.
Taisez-vous, quand vous ariez raison, ou craignez l'échafaud." Le tentateur n'a jamais possédé les ministres tories, au point de leur faire vomir ce blasphème Satanique. Grands ministres libéraux, vous avez jappé contre quelques petits éteignoirs campagnards, je vous dénonce comme les grands éteignoirs dans le pays.
Si mes opinions sont vraies, conformes aux vœux et aux droits de la majorité du peuple, elles seront comprises, adoptées, prouvées, mises en circulation, par assez d'esprits justes et cultivés, avec des cœurs patriotiques, purs et désintéressés, pour qu'elles prévalent, sans que je descende fréquemment dans l'arène du journalisme, ce qui me détournerait trop des études incessantes, que doit suivre le législateur, qui souhaite remplir le moins mal possible, la redoutée et surhumaine mission, qui lui est imposée.
Mais pourquoi écrivez-vous contre les ministres quand vous êtes dans la vie publique, et que vous n'avez pas écrit contre M. Viger, quand vous étiez dans la vie privée? J'ai écrit de Paris, M. Viger est un honnête homme qui est dans une fautive position, où il se prépare des chagrins infinis. Il y est dans l'espoir de servir son pays, ce qui ne lui sera pas permis, dans le frauduleux système qui vous fait les serfs et les tributaires du Haut-Canada. Je blâmais M. Viger. Ministres vous le saviez, quand vous fessiez écrire que vous ne le saviez pas; quand vous fessiez écrire, que l'on pouvait penser, que je l'approuvais. Y a-t-il un seul coin de rue dans Montréal, où vous n'avez menti, bien plus outrageusement de vive-voix, que vous ne l'avez fait faire par écrit? A Paris, je lisais, M. Viger s'est vendu pour £40,000, il est mauvais canadien; je disais, mensonges de la part de mauvais canadiens: Je lisais, M. Viger est renégat, il trahit l'intérêt catholique pour l'intérêt de ses alliés protestants; je disais mensonges irréligieux, des *Mélanges* de cet évêché, dont M. Viger est un des fondateurs et bienfaiteurs. Je lisais dans tous les journaux aujourd'hui ministériels, M. Viger est fou. Je disais, dans les décrets inscriptibles de la Providence, l'humanité indistinctement est exposée à cette douleur, qui vous accablent de toutes celles qui peuvent l'atteindre; mais qu'il est sale et abject, le parti pour qui c'est un sujet de joie et de raillerie. M. Viger n'a-t-il subi ce malheur? Paschall l'a subi, M. Lafontaine pourra l'éprouver. Quiconque s'efforcera de concilier comme logiques, de faire aimer comme bienveillants; de faire croire comme prophéties d'heureux avenir, ces mots

incohérents tirés d'un grimoire infernal; "colonie et responsabilité ministérielle; acte d'union et droits égaux; corruption avec honneur; intimidation et bonheur du Bas-Canada;" tondra son cerveau à un degré qui le détruira, s'il aime en réalité la patrie canadienne; mais il ne le tendra pas jusque là; il pourra vivre et rester gros et gras, même au poste de ministre responsable, s'il aime la patrie canadienne, comme Escobard aimait la morale, sur laquelle il a tant écrit.
A mon retour j'ai vu M. Viger et j'ai trouvé qu'il était plus sain de cœur et d'esprit, plus instruit, meilleur canadien, plus religieux, que la plupart de ceux qui l'ont remplacé; toujours persuadé de l'excellence des institutions britanniques, sur la foi des pensionnaires Blackstone et Delolme, tout comme il me l'a si souvent préjugé dans son étude, quand j'y faisais il y a quarante ans, mon cours de droit, sous sa direction, judicieux et bienveillant, malgré ce petit préjugé. Il triomphe de la chute de Louis-Philippe, non pas parce qu'elle fait la gloire et assure le bonheur de la France. Oh! horreur, qu'un tel sentiment, que lui exprime son cousin; mais c'est parce qu'il faudrait avoir la sagesse et les vertus des anglais, pour se constituer comme eux. N'est-ce pas la preuve que les Français que tu as vantés, me dis-tu, souffraient un horrible despotisme, pour avoir été forcés de recourir à un moyen aussi extrême? Beaucoup trop d'entre nos pauvres colonistes, endoctrinés par la lumineuse presse de la chambre des lords, répètent naïvement cette profonde observation. Si j'avais mon franc parler, il serait aisé de prouver, que la grande nation, n'a eu recours à ce remède facile et bénin, que parce qu'elle est forte, unanime, éclairée, vraiment l'instutrice des autres peuples à ce degré, qu'elle ne veut pas supporter la dixième des abus, que porte le reste de l'Europe. La Russie et la Grande-Bretagne en sont les portions les plus tranquilles, parce que le privilège y est le plus concentré et enraciné; et que les masses y sont plus ignorantes qu'ailleurs. Mais tout en se trompant M. Viger est franc et sincère. Il n'a qu'un seul et même langage avec tout le monde. Ses détracteurs en peuvent-ils dire autant? J'en connais plus de quatre, et de bien haut placés, qui ont un langage divers, pour toutes les diverses sociétés, où ils vont pérorer, républicains, royalistes, conservateurs, progressistes, hauts-Canadiens ou Canadiens-bas, chacun des tristes jours de leur pèlerinage, vers les places et les fureurs de la cour.
M. Viger au pouvoir blâma ouvertement l'Union, nos ministres la défendent; M. Viger pria lord Metcalfe d'en envisager l'injustice, et d'user de son influence pour aider peu-à-peu à la faire fléchir; nos ministres n'embarrasseront pas le gouverneur par une proposition aussi biscornue, dérogatoire à la dignité des comités constitutionnels et de Downing street. Sur la sincérité du gouvernement responsable M. Viger crut; M. Lafontaine dit qu'il croit. Sur la question de l'Union, M. Viger fut meilleur canadien que ceux qui le remplacent. Il était un politique trompé; d'autres sont des politiques trompeurs; les uns et les autres enlacent dans les plausibilités, ou les passes magnétiques d'un Wakefield; parce qu'ils ont eu en eux mêmes peu de confiance qu'il n'était juste; et moins de déférence qu'il n'était juste, pour le sentiment et le bon sens des masses, qui n'ont point cru elles, et ne croient pas en la sincérité du gouvernement responsable.
Quant aux ministres qui nous viennent du Haut-Canada, les uns ont provoqué la mesure de l'Union, ceux là sont conséquents avec eux-mêmes. Les autres l'ont faiblement repoussée dans d'autres temps, et depuis l'ont fait servir à enrichir leurs terres, et les terres de leurs voisins. Ils sont en contradiction avec eux-mêmes; ils sont sans esprit de justice; ils souscrivent en courtoisants serviles, aux usurpations que l'Angleterre a commises contre leurs constituants, parce qu'elles sont moindres que celles qui ont été commises contre nos constituants; parce qu'elles n'ont été au Haut-Canada, que l'honneur et la liberté, et qu'elles lui ont donné notre argent en compensation.
Je dis aux ministres du Bas-Canada, qu'ils ont surpris et emporté leurs élections par la dissimulation; parce qu'on les a crus les mêmes, qu'ils étaient en 1837; parce qu'aux termes de la résolution de l'Assemblée de Québec, du douze de ce mois, qui à leur prière, dit d'eux pour tout mal, rien, si non qu'ils ont été faux, "l'on a l'espoir qu'ils prendront les mesures les plus propres à procurer au pays les avantages de la réforme électorale, d'accord avec le vœu unanime de la population, exprimé par le manifeste de la réforme et du progrès de Québec, et avec les promesses solennelles, par lesquelles ils s'y sont engagés, vis-à-vis de leurs constituants." Je leur dis, qu'ils ont ministres, par suite de l'honorable résistance qu'ils ont faite autrefois; par suite des plaintes, des remontrances, des protestations qu'ils ont librement votées jusqu'en 1837, et nullement par suite, des lâchetés qu'ils pratiquent, et qu'ils commandent aujourd'hui.
Je dis aux uns et autres qu'il suffit d'une détermination aussi insensée, que celle de n'avoir pas eu de session du parlement, après trois an-

de sessions infructueuses, disent-ils; de ne s'être pas mis en état de profiter de la liberté de nos produits aux Etats-Unis, à condition de réciprocity, et d'avoir fait perdre, au pays, à cette loi passée, un million de piastres durant cette année, pour que l'histoire burine leur mérite en ces termes, "1848, un an d'administration incapable et ruineuse." Puisse la pression extérieure; la grande voix du peuple, les forcer à gagner un meilleur nom durant les années suivantes.
Avec une session, ils pourraient dire, prenons la population pour base de la représentation. A chaque dix mille âmes donnons un représentant. Soixante quinze pour le Bas-Canada; soixante pour le Haut. C'est un peu plus que sa part; c'est un peu moins que lui nôtre, mais pour la fin salutaire qui en doit découler ne perdons pas de temps. Dans cet arrangement équitable, les libéraux sont tout, les tories presque rien, tels qu'ils sont dans le pays. Des explications calmes sur l'impossibilité de faire harmonieusement fonctionner un système, également avilissant pour les deux sections; qui n'a été imaginé que pour nourrir les dissensions entre elles, conduiraient les parties intéressées, à demander le rappel de l'Union, qui ne leur a été imposée, que par la violence, l'intrigue et la corruption, et à le demander avec une majorité si puissante, dans un parlement, devenu libre et moral, par cette combinaison; que le rappel ne serait pas refusé. Les hommes qui ne savent pas voir cet avenir, sont des aveugles; les hommes qui ne le veulent pas, sont des tyrans.
Toutes ces propositions auront leur plein développement et leur preuve aussi facile que solide en chambre, quand nous y serons réunis. Je crois que dès à présent, elles sont la conviction d'une immense majorité dans le Bas-Canada, quel qu'artifice que l'on ait mis à fausser, et à ternir l'opinion publique.
Il y a deux camps séparés bien distincts. Les Unionistes qui ne font appel qu'aux passions basses et cupides, la peur et l'avarice. Ils disent, ne regardez pas à la dette de quinze millions de piastres, dépensés pour enrichir et fortifier le Haut-Canada; pour appauvrir et débiliter le Bas-Canada; ne regardez qu'aux quelques milles piastres, qu'une demi douzaine de canadiens-français nommés aux emplois, de plus qu'en 1837, reçoivent aujourd'hui. No vous plaignez pas constitutionnellement par des assemblées, des écrits, des protestations contre les iniquités de l'acte d'Union. Rappelez-vous des violences qui ont été exercées. Craignez en la réciprocity; nous sommes au pouvoir, et nous sommes le gouvernement responsable.
Il y a le camp des Anti-Unionistes toujours, qui font appel aux sentiments généreux, et disent, soyez fiers et fermes sans être violents, et méprisez ces détestables menaces; ne vous laissez pas égarer par de futiles sophismes. Sans aucun droit, l'on vous a ravi votre bien, c'est un mal léger, quoique ce soit une tyrannie, pour laquelle treize colonies anglaises, ont justement secoué le joug, d'une Métropole, qui répète le même crime, contre du plus faibles colonies. Mais l'on vous a volé en outre, votre juste quote part de la représentation; l'on vous a interdit l'usage officiel de votre langue; l'on a menti à la promesse que l'on vous avait faite, de vous le restituer à certaines conditions onéreuses, que vous avez accomplies, et l'on ne vous l'a point restitué. Tout cela est pire, que le vol de vos deniers. Des intérêts vitaux sont détruits par ces dispositions, et l'honneur national est outragé au vif. Ceux qui pensent que l'on doit attendre à discuter ces questions, n'ont point de sensibilité pour l'honneur national, ou bien ils jugent que dans une colonie, il n'y a point d'autre honneur, que celui de l'obéissance passive aux injonctions de la métropole quelconques qu'elles soient.
Il y a le camp des Anti-Unionistes toujours, dont le cœur est trop noble, la raison trop juste et trop élevée pour séparer le libéralisme de la nationalité, pour sacrifier celle-ci à celui-là; et qui sait qu'il est dupe ou menteur le "libéralisme pratique" de ceux qui veulent donner double représentation, double puissance, double droits à la population canadienne, d'origine anglaise, comparativement à ce qu'ils en accordent à la population canadienne, d'origine française, et qui ne cessera de combattre sous le drapeau de la nationalité, tant que celle-ci sera prosaïque et persécutée; tant que le vrai libéralisme n'aura pas placé toutes les nationalités, sur le pied de la plus complète égalité.
Si aucun des ministres, sous son nom propre, veut avancer l'heure de la discussion, sur toutes ou quelques des propositions que j'ai énoncées dans cet écrit, et qui seront discutées en parlement, si j'y suis, soit que cela leur plaise, ou ne leur plaise point, je me tiens obligé en honneur de suivre cette discussion avec lui, sur le même ton et la même courtoisie qu'il y mettra.
Je ne suis nullement tenu de répondre à aucun de leurs stipendiés, ni à aucun anonyme. Tout égalité serait détruit.
L. J. PAPINEAU.